



DECLARATION UNSA EDUCATION VOSGES

CDEN du 23.11.2017

Ce CDEN se réunit pour effectuer le bilan de la rentrée 2017.

Nous nous interrogeons sur la priorité affichée pour l'école primaire sous le seul prisme de la poursuite du dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire dès la prochaine rentrée. Comment ces postes seront-ils abondés ? L'annonce par le ministère de redéploiements nous inquiète. Nous serons attentifs à ce qu'il ne s'agisse pas de supprimer des moyens d'un côté pour combler les manques de l'autre, au détriment des PDMQDC, des postes RASED ou des effectifs des autres écoles.

Une enquête récente de l'observatoire des inégalités montre le côté réducteur de l'approche ministérielle : les $\frac{3}{4}$ des élèves issus de milieux défavorisés sont scolarisés en dehors d'établissements REP. Si l'on souhaite que les politiques publiques soutiennent ces jeunes qui n'ont pas les mêmes atouts que les autres, il faut agir bien au-delà de ces seuls territoires.

Concernant les élèves en situation de handicap, l'UNSA Education déplore l'arrêt de nombreux contrats aidés par le gouvernement. La « cdisation » engagée par le précédent gouvernement concerne encore trop peu de personnes, et les emplois aidés restent pour l'instant nécessaires pour l'application de la loi de 2005. Ces remarques concernent aussi les autres missions des contrats aidés : aide à la direction d'école qui disparaît, alors que la charge de travail des directeurs nécessiterait sa généralisation, impact du non renouvellement de contrats municipaux dans les écoles primaires, notamment en maternelle.

Le ministre de l'Éducation nationale ne précise pas qui aidera les autres personnels à effectuer ces missions, elles semblent devoir s'ajouter purement et simplement aux tâches actuelles des personnels de l'Éducation Nationale !

L'UNSA Education dénonce par ailleurs la violence faite aux personnes sous contrat aidé qui ont vu une remise en cause leur situation à quelques jours de la rentrée. L'UNSA Education demande

que l'ensemble des missions d'accompagnement des élèves et de la direction d'école soient reconnues et que cela se traduise par des emplois pérennes assortis d'une formation de qualité. L'UNSA Education s'interroge également sur le discours qui met en avant la confiance, l'autonomie accordée aux collègues et aux équipes de cycle dans leurs choix pédagogiques : comment l'articuler avec le fait d'imposer d'en haut des évaluations en CP et 6ème ? Les professeur.e.s dans le premier comme dans le second degré savent organiser en début d'année des activités leur permettant d'apprécier où en sont leurs élèves dans leurs apprentissages. Si l'organisation de ce moment de l'année est perfectible, invitons les équipes à se saisir de cette problématique dans les écoles et les établissements. C'est ainsi que l'on incarnerait mieux la confiance faite aux personnels, que l'on reconnaîtrait leur expertise, leur responsabilité et donc leur liberté d'ajuster leurs gestes professionnels pour permettre aux élèves de réussir dans leurs apprentissages.

Concernant la rentrée en collèges, le discours affirme la continuité de la réforme. Il est proposé de favoriser les projets, mais trop peu de moyens, trop peu de temps de concertation supplémentaire en équipe n'est accordé.

Les premières informations qui remontent des établissements montrent par ailleurs que l'aide aux devoirs envisagée manque de moyens pour dépasser le stade de l'effet d'annonce.

Enfin, l'UNSA Education rappelle son attachement au PPCR, fruit de longues négociations entre les organisations syndicales de la fonction publique et l'Etat, permettant d'envisager des revalorisations de carrière et une meilleure prise en compte de l'allongement de la durée d'années de cotisation par la mise en place d'un nouveau grade. Si le PPCR ne semble pas remis en cause contrairement à certains discours, il ne faudrait pas le vider de son intérêt par des mesures telles que des gels répétés du point d'indice, des reports de son application ou des restrictions fortes à l'entrée dans la classe exceptionnelle. L'UNSA sera particulièrement vigilant sur le respect intégral du PPCR et de son calendrier.

Je vous remercie pour votre attention.